



Info du conseil municipal novembre 2015

Promotions civiques



C'est le 20 novembre dernier, par un vendredi pluvieux, que les autorités d'Orvin, de Péry-La Heutte, de Romont et de Sauge invitaient leurs jeunes citoyens nés en 1997, pour la traditionnelle sortie dite des promotions civiques.

Après quelques minutes de désorganisation due au temps exécrable, les 33 participants se sont rassemblés à l'abri d'une entreprise biennoise pour les salutations d'usages et la prise de connaissance du

programme de la soirée : souper à la Tissot Arena et match du HC Bienne.

Tout fut excellent, mis à part le résultat du match (pour les fans du HC Bienne bien entendu) car l'équipe de hockey locale s'est vu infliger un sec 0-6 face au premier du classement provisoire, le EV Zoug.

La soirée s'est déroulée sans anicroches et au vu des sourires et remarques des participants, tout le monde y a pris plaisir.

Merci à l'organisation et bon vent à cette jeunesse!

Nouvelle employée

Pour succéder à Mme Chantal Cochet démissionnaire pour la fin novembre, le conseil municipal a nommé Mme Marylou Grosjean Krumm au poste de concierge du bâtiment scolaire de Plagne. Ayant déjà occupé un poste similaire au sein de la commune de Plagne, elle remplit donc tous les critères pour occuper cette fonction. Elle débutera au 1^{er} décembre 2015 et nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et tous nos vœux de satisfaction dans ce nouvel emploi !

Révision de l'aménagement local

Le 11 novembre dernier, une séance d'information sur l'avancée des travaux de la commission a été donnée aux propriétaires fonciers concernés par l'analyse des diverses zones à bâtir actuelles. Ils ont été avisés que :

- la commune de Sauge possède une réserve de 5,37 ha alors que selon le Plan directeur cantonal¹ les besoins théoriques en zone à bâtir se chiffrent à 0,9 ha pour les 15 ans à venir ;



Info du conseil municipal novembre 2015

- la LAT révisée préconise que les besoins des communes ne soient pas uniquement définis en fonction des besoins propres (évolution démographique) mais aussi en tenant compte des communes voisines. Il faudra également examiner leurs réserves avant d'ouvrir de nouvelles zones à bâtir à Sauge ;
- un indice brut d'utilisation du sol (IBUS) de min. 0,45 pourrait être introduit dans la Loi sur les constructions (LC) lors de la révision prévue en 2016. Aussi pour une parcelle de 1'000 m², il faudra une surface plancher de 450 m². Cela aura pour incidence que nous ne pourrons plus bâtir une maison d'une surface plancher de 150 m² sur une parcelle de 800 m².

¹ (http://www.jgk.be.ch/jgk/fr/index/raumplanung/raumplanung/kantonaler_richtplan.html)

Illumination des sapins de Noël

Suite au succès rencontré l'année dernière, un apéro sous les sapins de Noël sera à nouveau proposé aux citoyennes et citoyens le **lundi 7 décembre 2015 de 17 h 30 à 19 h 00** aux endroits suivants :

- Frinvillier : devant le centre communal
- Plagne : dans la cour d'école
- Vauffelin : devant l'ancien restaurant du Cheval Blanc

*D'ores et déjà, nous vous souhaitons
de belles fêtes de fin d'année.*

